



HAÏTI



D 2168 • Hi5
16-31 juillet 1997

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

MOTS-CLEFS

Élections
Crise politique
Crise économique
Justice
Politique agraire

CRISES EN HAÏTI

La situation politique est devenue particulièrement tendue en Haïti. Après le premier tour des élections partielles législatives et territoriales du 6 avril 1997 et la contestation du rôle joué par le Conseil électoral provisoire (CEP) accusé par le parti du premier ministre, l'Organisation politique Lavalas, d'avoir favorisé le parti Lafanmi Lavalas ultérieurement créé par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, rien ne va plus. Le deuxième tour des élections, fixé une première fois au 15 juin, a été repoussé à une date indéterminé par une décision du CEP en date du 12 juin. Entre temps, le premier ministre Rosny Smarth donnait sa démission le 9 juin, ce qui, selon certains observateurs, serait considéré comme une victoire

dans l'entourage de l'ex-président Aristide. La tension est forte entre les deux organisations à la fois soeurs et rivales, l'OPL et Lafanmi Lavalas. À cela, outre la gravité de la situation économique, il convient d'ajouter de profonds dysfonctionnements en matière d'institution judiciaire. Il ne faut pas pour autant oublier un des points qui est source d'espoir : la bonne mise en route de la réforme agraire.

On lira ci-dessous différents textes parus dans Haïti en marche au cours des mois de juin et juillet 1997, et un communiqué de la Commission Justice et paix du diocèse des Gonaïves en date du 23 juin 1997.

Pris entre deux feux

La démission d'un premier ministre et l'ajournement des urnes pour l'élection de 9 membres du Sénat ont plongé Haïti dans sa pire crise politique depuis que les États-Unis ont envoyé les troupes qui ont mis fin au brutal régime militaire et restauré un gouvernement démocratique en septembre 1994, écrit lundi 23 juin l'édition en espagnol du *Miami Herald* (*El Nuevo Herald*).

Il n'y a pas de menace de coup d'État, on ne rencontre pas non plus de cadavres dans les rues comme sous le régime militaire, mais on n'a aucune idée de quand ni comment se terminera la crise actuelle.

Il est clair aussi que tant que n'aura pas

pris fin la crise électorale, il est peu probable que le pays aura un nouveau premier ministre.

"Le pays nage dans le vide" dit un observateur haïtien.

La seule note positive est que, selon l'ambassadeur US William L. Swing, "sans minimiser le sérieux de la situation, dans une certaine mesure cette crise reflète que le processus démocratique est encore intact."

La crise actuelle oppose l'ex-président Aristide et son parti récemment fondé, Lafanmi Lavalas, à ses ex-alliés de l'Organisation politique Lavalas (OPL) qui dispose d'une majorité dans les deux chambres du parlement.

Pris en sandwich entre les deux rivaux

est le président René Préval, qui poursuit des consultations avec différents secteurs de la société, et qui quoique n'ayant pas fait de déclaration publique sur la crise, est critiqué aussi bien par les Haïtiens que par la communauté internationale, pour ce qui est perçu comme un manque de leadership.

"C'est une façon typiquement haïtienne de faire les choses" dit un diplomate étranger frustré. "Une façon de ne pas voir les problèmes de face, en espérant que ceux-ci disparaîtront tout seuls."

"Il y a un vide" dit Gérard Pierre-Charles, le secrétaire général de l'OPL, au correspondant du *Miami Herald*.

"Nous avons un premier ministre. Il a

démissionné. Le cabinet a démissionné. En ce moment, nous sommes comme un bateau sans capitaine."

"Un bateau sans capitaine peut capoter à n'importe quel moment."

D'autre part, la crise se produit à un moment de mécontentement populaire croissant à cause du coût de la vie, de l'absence de création d'emplois et du peu d'évidence que le pays ait accompli un quelconque progrès.

"La situation économique est si fragile" dit Pierre-Charles. "Si nous n'avancions pas, automatiquement nous reculons, et cela peut créer les conditions pour que le pays devienne ingouvernable et pour une situation non démocratique."

La majorité des observateurs font remonter la crise actuelle au premier tour des élections le 6 avril dernier pour neuf sièges au Sénat, un tiers de la Chambre haute.

Avec une participation électorale de pas plus de 5 %, les résultats non officiels annoncés par le Conseil électoral montrent que Lafanmi Lavalas d'Aristide avait remporté deux sièges,

avec trois autres en vue pour le second tour du 25 mai.

Mais le Conseil électoral provisoire a été largement accusé d'être favorable à Aristide, et les observateurs internationaux ont dénoncé différentes irrégularités dans les élections, y compris l'intimidation et la fraude.

L'OPL a annoncé un boycott du second tour des élections. La troisième branche Lavalas, Pati Louvri Baryè, fit de même. Sous la pression internationale, le Conseil électoral repoussa le second tour jusqu'au 15 juin. Mais le 9 juin, le premier ministre Rosny Smarth, un membre de l'OPL, démissionna, critiquant entre autres choses le Conseil électoral. De nouveau, sous la pression internationale, le second tour a été renvoyé... *sine die*.

De plus en plus, écrit le *Miami Herald*, on croit tant parmi les Haïtiens que chez les diplomates étrangers, que tout le processus, y compris les élections du premier tour, devrait être repris sous un nouveau conseil électoral. Mais jusqu'à présent le Conseil électoral n'a manifesté aucune intention de

démissionner et Préval aucune intention de le dissoudre - seul moyen de nommer un nouveau conseil.

"Tout le monde est frustré en ce moment" dit Jean-Claude Bajoux, un activiste des droits humains et vice-président du KONAKOM, un parti politique actif dans le monde rural.

"On a l'impression que Préval ne sait quoi faire. Il est possible qu'il soit tourmenté du fait de sa relation avec Aristide" a-t-il ajouté.

C'est le moment pour Préval, dit Bajoux, "de prendre ses responsabilités devant l'histoire... Il doit prendre une décision."

C'est le moment de passer à l'action et de prendre quelques décisions claires sur certains points ; de dire "qui est le véritable président du pays" a encore déclaré Jean-Claude Bajoux au *Miami Herald*.

Haïti en marche

25 juin au 1er juillet 1997

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

J. B. Aristide, contesté, se défend

Le ministre Paul Déjean accuse l'ex-prêtre-président de "bloquer" la démocratie en Haïti par son "ambition démesurée (...) tendant à faire croire que c'est lui seul qui peut sauver la situation."

"Vous en êtes venu à identifier le peuple haïtien avec votre personne et à penser que c'est le peuple haïtien qui doit s'identifier avec vous et je dis que cette prétention nous rappelle fâcheusement ce qui nous a conduit à 1957, à l'arrivée de la dictature de Duvalier."

Paul Déjean poursuit de sa plume la plus sévère : "Pour moi les désordres qui se font actuellement en Haïti, les crimes qui se commettent actuellement ne sont pas du tout le fait de la population haïtienne (...) mais quelque chose de savamment étudié pour que l'on puisse arriver à une déstabilisation du pays, pour que tout le monde s'imagine qu'il n'y a plus qu'un seul recours possible, c'est le retour au pouvoir de Jean-Bertrand Aristide".

Haïti en marche, 4 au 10 juin 1997

En début de semaine, différentes agences de presse avaient rapporté quelques extraits d'une interview de l'ex-président à l'hebdomadaire de langue créole, *Libète*, où il réfute les accusations de "déstabilisation" portées contre lui et nie toute responsabilité dans la violence qui secoue le pays.

"Il n'y a personne prêchant la violence dans ses discours et dans ses actions qui puisse penser qu'il peut sauver le pays" a dit Aristide, selon lequel des membres de son propre parti ont été victimes d'actes de violence. "Comment réagissons-nous ? Du fond de nous-mêmes, nous appelons à l'unité, à la non-violence, au respect. Chacun est libre de choisir le parti politique qu'il veut." (Reuter)

Par contre selon l'Agence haïtienne de presse (AHP), l'ancien chef d'État n'a pas voulu faire de déclarations sur les accusations d'incitation à la violence portées récemment contre lui par le ministre des Haïtiens de l'étranger, Paul Déjean. "Lorsque j'ai sur le bras

les 400 enfants de l'oeuvre sociale *Lafanmi Selavi*, lorsque je dois travailler avec les 1200 membres de coopérative, avec des groupes de brouettiers, circueurs de bottes et marchandes, je me rends compte qu'il vaut mieux investir mes énergies dans ce genre d'activités au lieu de penser à tout ce qu'on peut dire contre moi" a répondu Aristide.

Aristide a indiqué par ailleurs, écrit encore AHP, qu'il n'avait aucune volonté d'imposer ses idées sur la question de la politique économique du pays. Toutefois, a-t-il fait savoir, "si le peuple haïtien ne se retrouve pas dans une expérience économique, il a le droit de s'arrêter pour observer", ajoutant que lui aussi a pour devoir de faire la même chose, dialoguer, communiquer dans le respect mutuel.

Haïti en marche, 18 au 24 juin 1997

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

Communiqué de la Commission Justice et paix des Gonaïves, 22 juin 1997

1. L'Assemblée générale Justice et paix des Gonaïves s'est réunie du vendredi 20 juin au dimanche 22 juin pour continuer son travail au service du peuple de l'Artibonite. Membres de 14 commissions paroissiales du département, observateurs et invités, **les délégués ont constaté unanimement un grand et profond désarroi chez la grande majorité de nos concitoyens :**

- Le retard des pluies fait planer une menace d'accroissement de la misère dans les mois à venir. Rien n'est fait pour mobiliser les forces du pays face à cette grave menace ;

- Les fausses élections du 6 avril dénoncées par Justice et paix (communiqué de presse du 11 avril et du 17 mai), signifiant la démobilisation générale du peuple de l'Artibonite et la faillite de la classe politique pourtant issue du 6 février 1986 et du 16 décembre 1990.

- Face à cet échec et peut-être une des causes de cet échec : la société civile tarde à s'organiser. Les associations locales, sectorielles ou populaires se regroupent plus autour d'un leader que d'un programme. Nous retrouvons, dans le département de l'Artibonite, la pratique de l'achat de manifestations que nous pensions révolue.

- La lutte pour le pouvoir, sans respect de la Constitution ni du simple bon sens, est devenue une lutte pour l'argent, une lutte pour des "djobs" de l'État. Aucune idée du bien commun, du service public ne peut émerger de ce chaos.

2. En ce qui concerne **l'aspiration à la justice si souvent manifestée par le peuple de l'Artibonite, nous constatons, six mois après avoir reçu le président de la République et le ministre de la justice, qu'il n'y a pas de volonté politique réelle de réponse.** Les dossiers que nous avons alors remis aux autorités concernées n'ont

pas abouti. Pourtant des mesures d'urgence pouvaient être prises sans attendre le vote d'une réforme judiciaire. Elles ne l'ont pas été.

- Le ministère de la justice n'a encore pris aucun arrêté pour aboutir à l'utilisation du créole.

- Le ministère de la justice n'a encore rien fait pour procéder à la publication officielle, la diffusion et l'affichage des tarifs des actes légaux. Rien n'est fait par le ministère de la justice pour enrayer la corruption généralisée, banalisée du système judiciaire et des officiers d'État civil. Bien au contraire, la justice haïtienne apparaît toujours comme une pompe à aspirer l'argent des plus démunis pendant que les criminels courent toujours.

- Nous dénonçons la pratique du ministère de la justice et des agences internationales de financement de privilégier systématiquement les consultants à très hauts salaires tandis que les agents les plus honnêtes du pays sont sous-payés et que les parquets et cabinets d'instruction manquent de tout. (...)

- Pendant ce temps, les graves faiblesses largement dénoncées, outre la corruption au quotidien, ne sont pas corrigées :

- Le 16 mai 1997, une vingtaine de prisonniers des Gonaïves s'échappent par un trou si petit qu'un enfant ne pourrait s'y glisser !

- Le ministère de la justice continue d'employer, tant dans l'Administration pénitentiaire nationale (APENA) que dans la police, des anciens militaires cités nommément comme ayant gravement violé les droits de l'homme par la Commission de vérité et justice (CNVJ).

- Ce rapport de la CNVJ a établi des recommandations précises pour rebâtir une justice cohérente en Haïti. Sans retard et sans moyens, certaines mesures auraient pu être prises et pro-

duire des résultats visibles. La liste des criminels et des violeurs des droits humains a été remise aux parquets.

Sans résultat. Veut-on couvrir les criminels et institutionnaliser l'impunité ?

- Pourtant ici et là, sur le terrain, nous avons rencontré quelques agents du système judiciaire qui veulent faire leur travail malgré les difficultés soulignées et sans encouragement du ministère de la justice et même parfois de la population. Ils représentent pour nous un espoir : rebâtir reste possible, même avec peu de moyens, si la population s'organise pour contrôler l'appareil judiciaire.

3. Dans ce contexte plus que préoccupant, l'Assemblée générale de Justice et paix a évalué de près **la question de la réforme agraire.** Cette évaluation est, pour nous, porteuse d'espoir.

- Lors de la première phase de la réforme agraire, nous constatons que depuis une année, les principaux conflits de terre ont été résolus, et Justice et paix n'a constaté aucun conflit meurtrier d'importance. Quelque 1 600 familles ont reçu un demi-hectare actuellement travaillé.

- S'il y a eu des irrégularités et des injustices, lors de la première phase, nous demandons plus de transparence pour corriger les erreurs et améliorer la deuxième phase en cours concernant 4 000 carreaux de terre et environ 8 000 familles.

- Avec cette transparence et cette volonté d'aboutir et de corriger le tir à partir de l'expérience, nous constatons que l'Institut de la réforme agraire (INARA) a fait un travail concret : la terre et certains moyens de production ont été réellement mis entre les mains de familles nécessiteuses de la zone. (...)

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

DIAL • 38 rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.org

Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176 rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. 01 44 18 60 50
Fax 01 45 55 28 13.